

15 sep 2022 -17:09

Un plan XXL pour lutter contre la criminalité organisée en Belgique

Le Premier ministre et les ministres des Finances, de la Santé publique, de la Justice et de l'Intérieur ont rassemblé les bourgmestres de 14 villes centrales du pays pour leur faire part des différentes mesures décidées par le gouvernement fédéral pour continuer à faire face à la montée de la criminalité organisée en Belgique, notamment liée à la drogue. « *Nous devons faire front ensemble* », résume le Premier ministre Alexander De Croo, « Nous investissons davantage de ressources et donnons plus de pouvoirs aux autorités locales. Une bonne coopération est également la clé. »

Au menu de cette réunion à laquelle ont assisté les bourgmestres d'Anvers, Bruges, Bruxelles, Charleroi, Gand, Hasselt, Ixelles, Liège, Louvain, Molenbeek, Mons, Namur, Schaerbeek et Uccle ainsi que le procureur général de Bruxelles, le procureur fédéral et des représentants de la Police fédérale et des douanes : des moyens et du personnel supplémentaires pour la police, la douane, les services judiciaires. Une meilleure centralisation et un meilleur partage des informations. Plus de responsabilités pour les pouvoirs locaux. Un plan de prévention clair.

Apprendre de Sky ECC

Depuis plusieurs années, et au vu notamment de l'explosion des saisies de cocaïne, la lutte contre la mafia de la drogue et la criminalité organisée est la priorité n°1 dans notre pays en matière de sécurité. Le démantèlement du réseau Sky ECC a remis en lumière les efforts déployés par les services, tout en remplaçant les enjeux. Sky ECC, ce fût plus de 90 tonnes de drogues saisies dans le port d'Anvers, pour une valeur marchande d'environ 13 milliards d'euros. 276 nouveaux dossiers ouverts, et 888 personnes arrêtées grâce à l'infiltration et au démantèlement du réseau.

« *Avec Sky ECC, nous avons pu mettre des chiffres sur l'ampleur du défi auquel nous sommes confrontés, nous avons pu mettre des images sur la gravité des faits et nous avons surtout constaté que, comme dans d'autres pays voisins, la criminalité organisée s'étend à toutes les régions du pays et surtout aux villes centrales* », souligne le Premier ministre Alexander De Croo.

Une lutte collective

« *Plus que jamais, la lutte contre le crime organisé est collective* », complète Alexander De Croo. « *C'est sur cette base, que nous voulons renforcer la concertation entre les différents niveaux de suivi et encore mieux valoriser l'approche pluridisciplinaire des services fédéraux.* »

Outre un renforcement du pouvoir d'action des autorités locales quant aux contrôles sur le terrain et une meilleure centralisation des données récoltées, des ressources supplémentaires ont été prévues à tous les niveaux d'action de cette lutte.

Police

310 millions d'euros supplémentaires seront investis dans la police au cours de cette législature. Cet investissement permettra de consolider tant la Police fédérale que la Police locale et d'intensifier la coopération internationale. L'innovation et les nouvelles technologies sont également au cœur de la police de demain. Via le plan de relance, un budget d'investissement de 79 millions d'euros a été alloué pour

financer le projet I-Police et près de 20 millions sont prévus pour accélérer la numérisation.

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur : « *La lutte contre la criminalité organisée liée à la drogue nécessite une approche coordonnée, dans laquelle la police joue un rôle important et les pouvoirs locaux sont un partenaire important. Avec la loi sur l'approche administrative, nous répondons à leur demande d'un instrument ciblé dans la lutte contre la criminalité de sape. C'est ainsi que nous rendrons nos villes et municipalités plus vivables et plus sûres.* »

Justice

Suite à Sky ECC, le parquet d'Anvers a été renforcé de 21 employés, dont des procureurs. Le budget 2023 prévoit le recrutement de 3 procureurs supplémentaires. Au niveau de la police judiciaire fédérale, 211 enquêteurs ont été recrutés depuis le début de la législature. 195 détectives supplémentaires seront ajoutés. Les enquêtes sur les flux financiers à l'origine des organisations criminelles ont été pointées comme prioritaires. Pour les mener à bien, il a aussi été décidé d'engager des magistrats de l'exécution pénale supplémentaires auprès des parquets : 6 procureurs généraux suppléants supplémentaires, 12 experts et de 6 assistants. Une majorité d'entre eux ont déjà été recrutés.

Vincent Van Quickenborne, ministre de la Justice : « *Nous élargissons et approfondissons les plans existants, en mettant davantage l'accent sur la demande. Nous le faisons en collaborant avec les bourgmestres des villes centrales en misant sur des services de sécurité solides, une justice efficace et une administration forte.* « *Cette approche globale devrait permettre à notre pays de perturber autant que possible le marché illégal et les modèles de gains criminels et d'enrayer la criminalité de fond.* »

Douane

L'objectif via un renforcement des patrouilles et une organisation revue sur le terrain est d'atteindre un taux d'inspection de 100% des conteneurs dans le Port d'Anvers. 70 millions d'euros ont été budgétisés pour permettre le recrutement de 108 douaniers supplémentaires. Sur les six premiers mois de 2022, les douanes ont intercepté pour 35,83 tonnes de cocaïne dans le Port d'Anvers.

Vincent Van Peteghem, ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude : « *La lutte contre la drogue est une priorité pour les douanes, nous sommes donc pleinement engagés à renforcer nos douanes dans les ports et à investir dans les personnes et les ressources pour y parvenir.* »

Santé

Avant d'agir, il faut prévenir. Plusieurs mesures seront prises en vue d'aider des personnes qui consomment des drogues illicites. Les soins psychiatriques dans et par les hôpitaux seront renforcés, de même que des projets supplémentaires à de basse consommation ciblant les groupes vulnérables. Des formations seront dispensées aux prestataires de soins de santé primaires et autres. Les projets destinés aux détenus toxicomanes seront également développés et les traitements efficaces continueront d'être mis en œuvre et affinés. Enfin, le groupe de travail interfédéral sur les drogues sera chargé d'élaborer une nouvelle stratégie interfédérale en matière de drogues.

Frank Vandenbroucke, ministre de la Santé : « *Nous nous engageons résolument en faveur d'une politique large qui doit cibler directement les consommateurs de drogues problématiques. Nous investissons pour ce faire dans des parcours de soins pour les toxicomanes, avec notamment un accompagnement plus*



intensif au niveau des soins psychiatriques, afin de réduire le risque de rechute. Nous continuons également à investir dans nos projets de consommation réduite en ciblant les groupes vulnérables, renforçant ainsi la lutte contre d'éventuels problèmes de dépendance. Et là où c'est nécessaire, nous affinons notre réglementation afin que les consommateurs de drogues puissent bénéficier du traitement le plus efficace.»

Alexander De Croo, Premier ministre

Rue de la Loi, 16

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 02 11

<https://premier.be>

contact@premier.be

